



En 2018, le RADyA bénéficie du soutien de la DRJSCS, le FAMI et le Ministère de la Culture, permettant la prise en charge partielle des formations.



Depuis 2010, nous sommes enregistré en tant qu'organisme de formation - les OPCA peuvent financer vos formations en ASL !



RDV sur www.aslweb.fr

